

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 257

8 février 2011

SOMMAIRE

| | | | |
|--|-------|--|-------|
| Ademi S.A. | 12326 | Intermédiaire Luxembourgeois de Commerce | 12321 |
| AFC Finances S.A. | 12324 | Jean Lazar Consulting S.A. | 12308 |
| Alloyo Ernapolis Holding S.A. | 12326 | JNL International S.à r.l. | 12304 |
| Appunti S.à r.l. | 12299 | KoSa Canada Receivables Company S.à r.l. | 12309 |
| Arminius Developments S.à r.l. | 12299 | KoSa Luxembourg Capital S.à r.l. | 12309 |
| AS Compta S.à r.l. | 12324 | Lazulli Holding S.A. | 12318 |
| AVANA First Feeder S.A. SICAV-FIS | 12300 | M2AD International Group S.A. | 12308 |
| Brookfield Aylesbury S.à r.l. | 12306 | Malerfachbetrieb Weller S.à r.l. | 12318 |
| Dundee Investments Holding S.A. | 12327 | M.H.R. Trading Company S.à r.l. | 12305 |
| Eastern Finance Corporation S.A. | 12327 | Ogura S.A. | 12318 |
| Eastern Finance Corporation S.A.- SPF .. | 12327 | optishop | 12298 |
| ECG International S.A. | 12334 | Power Payments Technologies S.A. | 12319 |
| EM Finance Holding S.A. | 12327 | Ring Immobilien A.G. | 12305 |
| EM Finance S.A. - SPF | 12327 | Roof Russia S.A. | 12299 |
| EMTG European Metal Trading Group S.à r.l. | 12335 | Russian Asset MBS S.A. | 12326 |
| EMTG European Metal Trading Group S. à r. l. et Cie. S.e.c.s. | 12334 | Sabi Invest S.A. | 12319 |
| Enzian Holding S.A. | 12335 | Société Internationale de Participation dans l'Acier | 12336 |
| EPS Management Holding AG | 12335 | Suncoast S.A. | 12327 |
| Etruscan Places S.à r.l. | 12335 | Suncoast S.A. | 12327 |
| Eurocharter S.A. | 12335 | Sylvex S.A. | 12325 |
| Eurogest Benelux S.à r.l. | 12336 | Tehold S.A. | 12325 |
| Euro Paket Service GmbH | 12336 | Ternova Beteiligungen A.G. | 12321 |
| Europartenaires S.A. | 12336 | The Bank of New York Mellon SA/NV, Luxembourg Branch | 12306 |
| European Aircraft Association Holding S.A. | 12336 | Thesis Investment S.A. | 12325 |
| Fiducial Financière de Luxembourg Holding S.A. | 12303 | TreeBEA S.A. | 12319 |
| Financière Victoire S.A. | 12326 | Treelogy S.A. | 12320 |
| Gatinvest Holding S.A. | 12321 | U.G.I.B. Holding S.A. | 12325 |
| Gecofet Petroleum S.A. | 12304 | Unicity III Bournemouth S.à r.l. | 12310 |
| Geronimo Investments S.à r.l. | 12304 | Unitex Investment Corporation S.A. | 12320 |
| HC Investissements IT S.à r.l. | 12328 | Voyages Unsen S.A. | 12320 |
| Highland VII - PRI (1) S.à r.l. | 12290 | Wagonlease S.à r.l. | 12300 |
| IKON Property S.à r.l. | 12305 | WWTE Travel S.à r.l. | 12322 |

Highland VII - PRI (1) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 202.605,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 146.560.

In the year two thousand and ten, on the second day of December.

Before Me Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Highland VII – PRI (1) S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 146.560 (the Company). The Company was incorporated on May 14, 2009 pursuant to a deed of Me Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1278 dated July 2, 2009. The articles of association of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary, dated May 20, 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1519, page 72877, dated July 23, 2010.

There appeared:

Highland Capital Partners VII Limited Partnership, a limited partnership organised under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 92 Hayden Avenue, Lexington, MA 02421, registered with the Registrar of Companies of the State of Delaware under number 050884108-4052599 (the Sole Shareholder),

represented by Maud Tortu, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on December 1, 2010,

which proxy, after having been signed *in varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, was attached to this deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder requested the undersigned notary to record the following:

I. that the Sole Shareholder held all the shares in the share capital of the Company;

II. that the agenda of the Meeting was as follows:

1. Creation of a new class of shares, being the class A2 shares, having a nominal value of EUR 1 (one euro) each, which will have such rights and features as set out in the articles of association of the Company (the Articles) as they are proposed to be amended in items 4. and 5. of this agenda;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of twenty-four thousand two hundred and nineteen euro (EUR 24,219) in order to bring the share capital from its current amount of one hundred and seventy-eight thousand three hundred and eighty-six euro (EUR 178,386), represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares of the Company, having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Ordinary Shares), fifty-five thousand four hundred and twelve (55,412) class A shares of the Company having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A Shares), seven thousand six hundred and forty (7,640) class A1 shares having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A1 Shares), forty-four thousand one hundred and eighty-four (44,184) class B shares having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class B Shares), sixteen thousand two hundred and twenty-five (16,225) class C shares having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class C Shares), twenty-five thousand seven hundred and seventytwo (25,772) class D shares having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class D Shares), sixteen thousand six hundred and fifty-three (16,653) class E shares having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class E Shares) to two hundred and two thousand six hundred and five euro (EUR 202,605) by way of the issuance of twenty-four thousand two hundred and nineteen (24,219) new class A2 shares having a nominal value of one euro (EUR 1) each;

3. Subscription for the new shares and payment of the share capital increase specified in item 2 above;

4. Amendment to article 5.1 of the Articles in order to reflect the issuance of new shares proposed in item 2. above;

5. Amendment to article 16.2 of the Articles; and

6. Amendment to the shareholder's register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, to any lawyer or employee of Stibbe Avocats in Luxembourg and to any partner or employee of Capita Fiduciary Group, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly denominated shares in the shareholder's register of the Company.

III. that the Meeting took the following Resolutions:

First resolution

The Meeting resolved to create a new class of shares, being the class A2 shares (the Class A2 Shares), having a nominal value of EUR 1 (one euro) each, which will have such rights and features as set out in the Articles as amended pursuant to the second, fourth and fifth Resolutions below.

Second resolution

The Meeting resolved to increase the share capital of the Company by an amount of twenty-four thousand two hundred and nineteen euro (EUR 24,219) in order to bring the share capital from its current amount of one hundred and seventy-eight thousand three hundred and eighty-six euro (EUR 178,386), represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares of the Company, having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Ordinary Shares); fifty-five thousand four hundred and twelve (55,412) class A shares of the Company having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A Shares), seven thousand six hundred and forty (7,640) class A1 shares having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A1 Shares), forty-four thousand one hundred and eighty-four (44,184) class B shares having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class B Shares); sixteen thousand two hundred and twenty-five (16,225) class C shares having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class C Shares); twenty-five thousand seven hundred and seventy-two (25,772) class D shares having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class D Shares); sixteen thousand six hundred and fiftythree (16,653) class E shares having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class E Shares) to two hundred and two thousand six hundred and five euro (EUR 202,605) by way of the issuance of twenty-four thousand two hundred and nineteen (24,219) new class A2 shares having a nominal value of one euro (EUR 1) each.

Third resolution

The Meeting resolved to accept and record the following subscription for the new Class A2 Shares, and full payment of the share capital increase.

Subscription - Payment

Thereupon, the Sole Shareholder, represented as stated above, declared that it subscribed for twenty-four thousand two hundred and nineteen (24,219) new Class A2 Shares for an aggregate nominal amount of twenty-four thousand two hundred and nineteen euro (EUR 24,219),

The Sole Shareholder declared that it fully paid up such shares by making the following contributions in kind:

- a receivable in an amount of twenty-four thousand two hundred and nineteen and seventy-five eurocents (EUR 24,219.75) that the Sole Shareholder held against the Company (the Receivable), contributed in exchange for the Class A2 Shares;

The Receivable contributed to the Company was valued at EUR 24,219.75 (twenty-four thousand two hundred and nineteen and seventy-five eurocents) which amount was to be allocated as follows:

- (i) EUR 24,219 (twenty-four thousand two hundred and nineteen euro) to the nominal share capital account of the Company; and
- (ii) EUR 0.75 (seventy-five eurocents) to the share premium account of the Company.

Further, it was evidenced by a certificate dated December 1, 2010, issued jointly by the Sole Shareholder and the Company that at the date of such certificate:

- «1. the Sole Shareholder is the owner of the Receivable;
- 2. the Sole Shareholder is solely entitled to the Receivable and possesses the power to dispose of the Receivable which is freely transferable;
- 3. the value of the Receivable is EUR 24,219.75 (twenty-four thousand two hundred and nineteen euro and seventy-five cents);
- 4. upon the contribution of the Receivable by the Sole Shareholder to the Company, the Company will become the full owner of the Receivable which will be extinguished by way of confusion for the purpose of article 1300 of the Luxembourg civil code.»

Said certificate, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, was attached to this deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder resolved to record that the shareholding in the Company was, following the increase in share capital, as follows:

| | Shares |
|---|------------------------|
| Highland Capital Partners VII Limited Partnership | 12,500 Ordinary Shares |
| | 55,412 Class A Shares |
| | 7,640 Class A1 Shares |
| | 24,219 Class A2 Shares |
| | 44,184 Class B Shares |
| | 16,225 Class C Shares |
| | 25,772 Class D Shares |
| | 16,653 Class E Shares |
| Total: | 202,605 Shares |

Fourth resolution

The Meeting resolved to amend article 5.1 of the Articles in order to reflect the above Resolutions so that it read henceforth as follows:

" **5.1.** The Company's corporate capital is set at two hundred and two thousand six hundred and five euro (EUR 202,605) represented by 12,500 (twelve thousand and five hundred) ordinary shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Ordinary Shares, and individually, an Ordinary Share), by fifty-five thousand four hundred and twelve (55,412) class A shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A Shares, and individually, a Class A Share), seven thousand six hundred and forty (7,640) class A1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A1 Shares, and individually, a Class A1 Share), twenty-four thousand two hundred and nineteen (24,219) class A2 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A2 Shares, and individually, a Class A2 Share), forty-four thousand one hundred and eighty-four (44,184) class B shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class B Shares, and individually, a Class B Share), sixteen thousand two hundred and twenty-five (16,225) class C shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class C Shares, and individually, a Class C Share), twenty-five thousand seven hundred and seventy-two (75,772) class D shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class D Shares, and individually, a Class D Share) and sixteen thousand six hundred and fifty-three (16,653) class E shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class E Shares, and individually, a Class E Share and together with the Ordinary Shares, the Class A Shares, the Class A1 Shares, the Class A2 Shares, the Class B Shares, the Class C Shares and the Class D Shares, the Shares, and individually and irrespectively to the class of shares it belongs, a Share).

The Company may also create and issue additional classes of shares to be designated distinctively as a class that will track the performance and returns of the underlying assets that they will track. The Ordinary Shares, the Class A Shares, the Class A1 Shares, the Class A2 Shares, the Class B Shares, the Class C Shares, the Class D Shares and the Class E Shares constitute separate classes of shares in the Company, but rank *pari passu* in all respects save as hereinafter specifically provided.

The Class A Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class A shares of its fully owned subsidiary, Highland VII – PRI (2) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with its registered office at 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 146.561 (the Subsidiary).

The Class A1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class A1 shares of the Subsidiary.

The Class A2 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class A2 shares of the Subsidiary.

The Class B Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class B shares of the Subsidiary.

The Class C Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class C shares of the Subsidiary.

The Class D Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class D shares of the Subsidiary.

The Class E Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the class E shares of the Subsidiary."

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolved to amend article 16.2 of the Articles so that it shall read henceforth as follows:

" **16.2.** After the allocation of any profits to the statutory reserve account and subject to any mandatory provisions of the law, all further profits shall be distributed and paid as follows:

(a) the holders of the shares of each class, *pro rata* to the capital invested by each of them in respect of their shares (nominal value and, as the case may be, share premium), shall be entitled to a dividend equal to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the assets acquired with the proceeds of the subscription

for the shares of such class, minus (ii) any costs directly related to such investment, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

(b) for the avoidance of any doubt:

- the holders of the Class A Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class A shares of the Subsidiary (the Class A Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class A1 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A1 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class A1 shares of the Subsidiary (the Class A1 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A1 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class A2 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A2 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class A2 shares of the Subsidiary (the Class A2 Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A2 Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class B Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class B Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class B shares of the Subsidiary (the Class B Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class B Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class C Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class C Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class C shares of the Subsidiary (the Class C Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class C Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class D Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class D Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class D shares of the Subsidiary (the Class D Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class D Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers; and

- the holders of the Class E Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class E Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the class E shares of the Subsidiary (the Class E Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class E Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

(c) the general meeting of the shareholders has discretionary power to dispose of the remainder (if any) of the profits which are not derived by the Company from a specific investment which performance and returns are tracked by a particular class of shares. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend, transfer it to the reserve or carry it forward. In case of declaration of payment by the general meeting of the shareholders of all or part of the remainder of the profits as dividends, such dividends will be paid to the holders of Ordinary Shares on a pro rata basis to the number of Ordinary Shares held by them."

Sixth resolution

The Sole Shareholder resolved to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowered and authorised any manager of the Company, any lawyer or employee of Stibbe Avocats in Luxembourg and any partner or employee of Capita Fiduciary Group, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly denominated shares in the register of shareholders of the Company.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which were to be borne by the Company as a result of this deed were estimated to be approximately EUR 1,400.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, this deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancy between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof, this deed was drawn up in Luxembourg, on the date first written above.

Having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder, together with the notary, signed this deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le deuxième jour du mois de décembre.

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Highland VII – PRI (1) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.560 (la Société). La Société a été constituée le 14 mai 2009 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1278 du 2 juillet 2009. Les statuts de constitution ont été modifiés en dernier lieu suivant un acte du notaire instrumentant le 20 mai 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1519 page 72877 du 23 juillet 2010.

A comparu:

Highland Capital Partners VII Limited Partnership, une société en commandite (limited partnership) organisée selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au 92 Hayden Avenue, Lexington, MA 02421, immatriculée au Registre des Sociétés de l'Etat du Delaware sous le numéro 050884108-4052599 (l'Associé Unique),

représentée par Maud Tortu, juriste, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 1^{er} décembre 2010.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, a été annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée avait le libellé suivant:

1. Création d'une nouvelle classe de parts sociales, soit les parts sociales de classe A2, ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, qui auront ces droits et caractéristiques tels qu'exposés dans les statuts de la Société (les Statuts) qui font l'objet d'une modification concernant les points 4. et 5. du présent ordre du jour;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de vingt-quatre mille deux cent dix-neuf euros (EUR 24.219) afin de porter le capital social de son montant actuel de cent soixante dix-huit mille trois cent quatre-vingt six euros (EUR 178.386) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires de la Société, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales Ordinaires) et cinquante-cinq mille quatre cent douze (55.412) parts sociales de classe A de la Société ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune (les Parts Sociales de Classe A), sept mille six cent quarante (7.640) parts sociales de classe A1 de la Société ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A1); quarante-quatre mille cent quatre-vingt quatre (44.184) parts sociales de classe B de la Société ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B); seize mille deux cent vingt-cinq (16.225) parts sociales de classe C de la Société ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe C); vingt-cinq mille sept cent soixante douze (25.772) parts sociales de classe D de la Société ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe D); seize mille six cent cinquante trois (16.653) parts sociales de classe E de la Société ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe E) à deux cent deux mille six cent cinq euros (EUR 202.605) par l'émission de vingt-quatre mille deux cent dix-neuf (24.219) nouvelles parts sociales de classe A2 ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune;

3. Souscription aux nouvelles parts sociales et libération de l'augmentation du capital social mentionnée au point 2 ci-dessus;

4. Modification de l'article 5.1 des Statuts afin de refléter l'émission des nouvelles parts sociales proposée au point 2 ci-dessus;

5. Modification de l'article 16.2 des Statuts; et

6. Modification du registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Stibbe Avocats à Luxembourg et à tout associé

ou employé de Capita Fiduciary Group, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement renommées dans le registre des associés de la Société.

III. que l'Assemblée a pris les Résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée a décidé de créer une nouvelles classe de parts sociales, soit les parts sociales de classe A2 (les Parts Sociales de Classe A2), ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, qui auront ces droits et caractéristiques tels qu'exposés dans les Statuts tels que modifiés en vertu de la deuxième, de la quatrième et de la cinquième Résolutions ci-dessous.

Deuxième résolution

L'Assemblée a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de vingt-quatre mille deux cent dix-neuf euros (EUR 24.219) afin de porter le capital social de son montant actuel de cent soixante dix-huit mille trois cent quatre-vingt six euros (EUR 178.386) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires de la Société, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales Ordinaires) et cinquante-cinq mille quatre cent douze (55.412) parts sociales de classe A de la Société ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune (les Parts Sociales de Classe A), sept mille six cent quarante (7.640) parts sociales de classe A1 de la Société ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A1); quarante-quatre mille cent quatre-vingt quatre (44.184) parts sociales de classe B de la Société ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B); seize mille deux cent vingt-cinq (16.225) parts sociales de classe C de la Société ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe C); vingt-cinq mille sept cent soixante douze (25.772) parts sociales de classe D de la Société ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe D); seize mille six cent cinquante trois (16.653) parts sociales de classe E de la Société ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe E) à deux cent deux mille six cent cinq euros (EUR 202.605) par l'émission de vingt-quatre mille deux cent dix-neuf (24.219) nouvelles parts sociales de classe A2 ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune;

Troisième résolution

L'Assemblée a décidé d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante aux nouvelles Parts Sociales de Classe A2 et la libération intégrale de l'augmentation du capital social.

Souscription - Libération

Ces faits exposés, l'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, a déclaré avoir souscrit aux vingt-quatre mille deux cent dix-neuf (24.219) nouvelles parts sociales de Classe A2 pour un montant total de vingt-quatre mille deux cent dix-neuf euros (EUR 24.219).

L'Associé Unique a déclaré avoir libéré intégralement ces parts sociales en effectuant les apports en nature suivants:

- une créance d'un montant de vingt-quatre mille deux cent dix-neuf euros et soixante-quinze cents (EUR 24.219,75) que l'Associé Unique détient envers la Société (la Créance), apportée en échange des Parts Sociales de Classe A2;

La Créance apportée à la Société a été évaluée à vingt-quatre mille deux cent dix-neuf euros et soixante-quinze cents (EUR 24.219,75), montant qui a été affecté comme suit:

- (i) EUR 24.219 (vingt-quatre mille deux cent dix-neuf euros) au compte capital social nominal de la Société; et
- (ii) EUR 0,75 (soixante-quinze cents) au compte de prime d'émission de la Société.

Par ailleurs, il a été prouvé par un certificat daté du 1^{er} décembre 2010, émis conjointement par l'Associé Unique et la Société qu'à la date de ce certificat:

1. «l'Associé Unique est le propriétaire de la Créance;
2. l'Associé Unique est le seul autorisé à détenir la Créance et possède le pouvoir de disposer de la Créance qui est librement cessible;
3. la valeur de la Créance est fixée à vingt-quatre mille deux cent dix-neuf euros et soixante-quinze cents (EUR 24.219,75);
4. Dès l'apport des Créances par l'Associé Unique à la Société, la Société deviendra le plein propriétaire des Créances qui seront éteintes par voie de confusion aux fins de l'article 1300 du code civil luxembourgeois.»

Ledit certificat, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, a été annexé au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique a décidé d'enregistrer que suite à l'augmentation du capital social, l'actionnariat dans la Société se présentait comme suit:28%

| | Parts Sociales |
|--|---|
| Highland Capital Partners VII -B Limited Partnership | 12.500 Parts Sociales Ordinaires 55.412 Parts Sociales de Classe A 7.640 Parts Sociales de Classe A1 24.219 Parts Sociales de Classe A2 44.184 Parts Sociales de Classe B 16.225 Parts Sociales de Classe C 25.772 Parts Sociales de Classe D 16.653 Parts Sociales de Classe E |
| Total: | <u>202.605 Parts Sociales</u> |

Quatrième résolution

L'Assemblée a décidé de modifier l'article 5.1 des Statuts afin de refléter les Résolutions ci-dessus de sorte qu'il ait désormais la teneur suivante:

" **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à deux cent deux mille six cent cinq euros (EUR 202.605) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales Ordinaires et individuellement, une Part Sociale Ordinaire), par cinquante-cinq mille quatre cent douze (55.412) parts sociales de classe A sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A, et individuellement, une Part Sociale de Classe A), sept mille six cent quarante (7.640) parts sociales de classe A1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A1, et individuellement, une Part Sociale de Classe A1), vingt-quatre mille deux cent dix-neuf (24.219) parts sociales de classe A2 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A2, et individuellement, une Part Sociale de Classe A2), quarante-quatre mille cent quatre-vingt quatre (44.184) parts sociales de classe B sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B, et individuellement, une Part Sociale de Classe B), seize mille deux cent vingt-cinq (16.225) parts sociales de classe C sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe C, et individuellement, une Part Sociale de Classe C, vingt-cinq mille sept cent soixante douze (25.772) parts sociales de classe D sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe D, et individuellement, une Part Sociale de Classe D) et seize mille six cent cinquante trois (16.653) parts sociales de classe E sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe E, et individuellement, une Part Sociale de Classe E et ensemble avec les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe A1, les Parts Sociales de Classe A2, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales, et individuellement et indépendamment de la classe de parts sociales à laquelle elle appartient, une Part Sociale).

La Société peut également créer et émettre des autres classes de parts sociales qu'il faudra désigner différemment comme une classe qui tracera la performance et le rendement des actifs sous-jacents qu'elles suivront. Les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe A1, les Parts Sociales de Classe A2, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D et les Parts sociales de Classe E forment des classes séparées de parts sociales dans la Société, mais ont les mêmes droits et obligations à tous égards sauf disposition particulière ci-après.

Les Parts Sociales de Classe A traçent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe A de sa filiale détenue entièrement, Highland VII – PRI (2) S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 146.561 (la Filiale).

Les Parts Sociales de Classe A1 traçent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe A1 de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe A2 traçent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe A2 de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe B traçent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe B de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe C traçent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe C de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe D traçent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe D de la Filiale.

Les Parts Sociales de Classe E traçent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les parts sociales de classe E de la Filiale."

Cinquième résolution

L'Associé Unique a décidé de modifier l'article 16 des Statuts de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

« **16.2.** Après l'affectation de tous bénéfices au compte de réserve statutaire et sous réserve de toutes dispositions obligatoires légales, tous les autres bénéfices seront distribués et payés comme suit:

(a) Les détenteurs des parts sociales de chaque classe, au prorata du capital investi par chacun d'entre eux pour leurs parts sociales (valeur nominale et, selon le cas, prime d'émission), auront droit à un dividende égal à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les actifs acquis avec les produits de la souscription aux parts sociales de cette classe, moins (ii) tous frais directement liés à cet investissement, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

(b) En tout état de cause:

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les parts sociales de classe A de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe A), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A1 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A1 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les parts sociales de classe A1 de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe A1), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A1, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A2 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A2 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les parts sociales de classe A2 de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe A2), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A2, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe B au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe B pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les parts sociales de classe B de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe B), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe B, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe C au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe C pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les parts sociales de classe C de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe C), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe C, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe D au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe D pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les parts sociales de classe D de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe D), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe D, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance; et

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe E au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe E pour ces parts sociales,

auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les parts sociales de classe E de la Filiale (le Revenu Net d'Investissement de Classe E), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe E, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

(c) L'assemblée générale des associés a le pouvoir discrétionnaire de disposer du surplus (le cas échéant) des bénéfices qui ne sont pas dérivés par la Société d'un investissement spécifique dont la performance et le rendement sont tracés par une classe de parts sociales spécifique. Elle peut en particulier affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, le transférer à la réserve ou le reporter. En cas de déclaration de paiement par l'assemblée générale des associés de la totalité ou d'une partie du surplus des bénéfices sous forme de dividendes, ces dividendes seront versés aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires sur une base proportionnelle au nombre de Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent."

Sixième résolution

L'Associé Unique a décidé de modifier le registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus et a donné pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Stibbe Avocats à Luxembourg et à tout associé ou employé de Capita Fiduciary Group, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement renommées dans le registre des associés de la Société.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui ont incombés à la société en raison du présent acte étaient estimés à environ EUR 1.400.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture du présent acte faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble, avec le notaire, le présent acte.

Signé: M. TORTU et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 décembre 2010. Relation: LAC/2010/54901. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 23 décembre 2010.

Référence de publication: 2010172180/473.

(100199825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2010.

opticshop, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 151, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 151.651.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 6 décembre 2010

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la société que:

Le siège social de la société a été transféré du 14, rue Beck à L-1222 Luxembourg au 151, avenue de la Faïencerie à L-1511 Luxembourg à compter du 6 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2010.

Signature

Le mandataire de la société

Référence de publication: 2010167688/15.

(100194794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2010.

Appunti S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 60.150,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 135.813.

—
EXTRAIT

L'associé de la société Appunti S.à r.l., SGCE Investments III S.à r.l. (RCS B 109 690) a changé sa dénomination:

Syntegra Investments III S.à r.l.

11A, Boulevard du Prince Henri

L-1724 Luxembourg

Luxembourg, le 20 décembre 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010167692/15.

(100194784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2010.

Roof Russia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 124.487.

Les décisions suivantes ont été approuvées et ratifiées par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société qui s'est tenue en date du 15 décembre 2010:

- acceptation de la démission de Monsieur Robert Jan Schol en tant qu'administrateur avec effet au 15 décembre 2010;
- nomination en remplacement de l'administrateur démissionnaire, en tant que nouvel administrateur de la Société avec effet immédiat au 15 décembre 2010, Monsieur Erik van Os, né le 20 février 1973 à Maastricht (Pays-Bas), ayant son adresse professionnelle au 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2012;
- confirmation que le conseil d'administration de la Société est dorénavant composé par les administrateurs suivants:
 - * Monsieur Paul van Baarle
 - * Monsieur Jorge Pérez Lozano
 - * Monsieur Erik van Os

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2010.

Pour la société

TMF Management Luxembourg S.A.

Signatures

Domiciliataire

Référence de publication: 2010169833/24.

(100194796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2010.

Arminius Developments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 143.386.

Il résulte du transfert de parts sociales en date du 15 décembre 2010 que:

- Arminius (Gibraltar) Ltd, avec siège social au 19, Suite 1 Burns House, Town Range, GBZ -Waterport a transféré cinq cents parts sociales (500) à TSM Services (Luxembourg) S.à r.l., RCS Luxembourg B152398, avec adresse professionnelle au 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

Luxembourg, le 20 décembre 2010.

*Pour la société**Un mandataire*

Référence de publication: 2010167695/15.

(100194886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2010.

AVANA First Feeder S.A. SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 150.634.

Il résulte d'une assemblée générale ordinaire des actionnaires (l'Assemblée) tenue le 14 décembre 2010 que KPMG Audit, 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg a été révoqué de son mandat de réviseur d'entreprises de la Société avec effet au 16 novembre 2009.

Lors de cette même Assemblée, BDO Audit, 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg a été nommé réviseur d'entreprises de la Société avec effet au 16 novembre 2009 et pour une durée déterminée prenant fin lors de l'assemblée annuelle qui se tiendra en 2011.

POUR EXTRAIT CONFORME ET SINCERE

AVANA First Feeder S.A. SICAV-FIS

Un mandataire

Référence de publication: 2010167720/17.

(100194792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2010.

Wagonlease S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 157.460.

STATUTS

L'an deux mille dix, le trois décembre.

Par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand-duché du Luxembourg,
ont comparu:

DOUMER FINANCE, société par actions simplifiée ayant son siège social à 9 quai du Président Paul Doumer F- 92920 Paris La Défense Cedex (France) enregistrée au Registre de Commerce de Nanterre sous le numéro 403 060 908,

ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, demeurant professionnellement à Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, en vertu d'une procuration donnée le 30 novembre 2010 à Paris.

CREDIT AGRICOLE LUXEMBOURG, société anonyme de droit luxembourgeois, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91 986 et dont le siège social est au 39 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, prénommée, en vertu d'une procuration donnée le 03 décembre 2010 à Luxembourg.

Lesdites procurations paraphées «ne varietur» par la mandataire des comparantes et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit l'acte de constitution d'une société à responsabilité limitée qu'elles déclarent constituer et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

A. Objet - Durée - Raison sociale - Siège social

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, comme modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. L'objet de la Société est de s'engager dans le financement, le leasing, y compris le crédit-bail et la location vente, selon les règles du droit luxembourgeois ou d'un droit étranger, et le «remarketing» de matériel roulant ferroviaire et d'entreprendre ou de faire entreprendre tous les actions, matières ou autres qui peuvent être nécessaire pour atteindre les objets susmentionnés, ou qui sont accessoire ou favorable aux objets susmentionnés.

A fin de réaliser son objet, la Société peut acquérir et vendre du matériel roulant ferroviaire et financer ces acquisitions par des emprunts de quelque sorte et sous quelque forme que ce soit ou autres arrangements financiers, sous quelque forme que ce soit, et consentir des garanties et toute autre forme de sûreté sur ses biens, y compris des mises en gage, afin de garantir ses obligations financières.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société prend la dénomination de «Wagonlease S.à r.l.».

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville. Le siège de la Société pourra être transféré dans les limites de la même commune par décision du gérant ou du conseil de gérance selon le cas. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social de la Société est fixé à 12500 Euros (douze mille cinq cents euros), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de 25 Euros (vingt-cinq euros) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié à condition de l'accord (i) de la majorité des associés (ii) représentant au moins trois quarts du capital social.

Art. 8. La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale. Dans le cas où une ou plusieurs actions sont détenues conjointement, l'ensemble des personnes revendiquant un droit sur ces actions doit désigner un mandataire afin de représenter cette ou ces actions à l'égard de la Société.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des tierces parties qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants. Toutefois, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sociales sont transmises à des parents, des descendants ou au conjoint survivant.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Art. 11. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

C. Administration et Gérance

Art. 12. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Le(s) gérant(s) est(ont) nommé(s) par l'assemblée générale des associés qui fixe le terme de son(leur) mandat.

Lorsque la Société a nommé un seul gérant, la Société sera liée dans toutes les circonstances par la signature de son seul gérant.

Lorsque la Société a nommé plusieurs gérants, la Société est gérée par un conseil de gérance. Dans ce cas, la Société sera liée dans toutes les circonstances par la signature de deux membres du conseil de gérance ou par la signature unique d'une personne à qui le pouvoir de signature sera délégué par le conseil de gérance. Le conseil de gérance est soumis aux règles de fonctionnement suivantes:

- Le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres (le "Président"). Si le Président ne peut pas être présent, sa place sera prise au moyen d'une élection parmi les membres présents à la réunion.

- Le conseil de gérance peut élire un secrétaire qui peut être un membre ou non du conseil de gérance (le "Secrétaire").

- Les réunions du conseil de gérance sont convoquées par le Secrétaire à la demande de tout gérant ou autre. Si aucun Secrétaire n'a été élu, la réunion du conseil de gérance peut être convoquée par tout gérant.

- Sous réserve du paragraphe suivant, le conseil de gérance sera convoqué par écrit au moins un jour ouvrable à l'avance. Toute convocation comprendra les détails des résolutions proposées à la réunion et les gérants ne peuvent pas délibérer valablement, et aucune décision ne peut être prise à la réunion sur des points non-inclus dans la convocation, sauf si de telles décisions en l'espèce sont prises avec l'approbation de tous les gérants (qu'ils soient présents ou représentés.)

- Le conseil de gérance peut valablement délibérer sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et ont renoncé à la convocation préalable. Le procès-verbal du conseil sera signé par tous les gérants présents à la réunion.

- Le conseil de gérance ne peut valablement délibérer et prendre des décisions que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité simple.

- Tout gérant peut se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant sous forme écrite par courrier, télécopie, courrier électronique tout autre gérant comme son mandataire, une copie de la procuration écrite étant suffisante pour le prouver. Un gérant peut représenter un ou plusieurs de ses collègues..

- Tout gérant qui prend part à une réunion du conseil de gérance via conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant son identification et que toutes les personnes participant à la réunion s'entendent mutuellement sans discontinuité leur permettant de participer pleinement à cette réunion, est censé être présent pour le calcul du quorum et de la majorité. Une réunion qui s'est tenue par les moyens de communication susvisés sera censée s'être tenue au siège social de la Société..

- Le conseil de gérance peut à l'unanimité prendre des décisions écrites ayant le même effet que des décisions adoptées lors d'une réunion du conseil de gérance dûment convoqué et s'étant régulièrement tenue. Ces décisions écrites sont adoptées une fois datées et signées par tous les gérants. Cette décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par tous les membres du conseil de gérance. La date de ces décisions sera la date de la dernière signature.

Le procès-verbal du conseil de gérance est signé par tous les membres du conseil de gérance ayant participé à la réunion.

Des copies et extraits de ce procès-verbal pouvant être produits lors de procédures judiciaires ou dans d'autres circonstances doivent être signés par le Président ou par deux gérants.

Le(s) gérant(s) peu(ven)t être révoqué(s) à tout moment avec ou sans cause légitime.

Le conseil de gérance peut accorder des pouvoirs spéciaux par mandat notarié ou par acte sous seing privé.

Le gérant, ou le conseil de gérance selon le cas, est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre toute action nécessaire ou utile à l'accomplissement de l'objet social, à l'exception des pouvoirs que la loi ou les présents statuts réservent à l'associé/aux associés.

A l'égard des tiers, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus d'agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et d'autoriser toute opération consistant à l'objet social de la Société.

Art. 13. La mort ou la démission d'un gérant, pour quelque raison que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 14. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

Art. 15. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale qui ne doit pas nécessairement être un associé.

La tenue des assemblées générales n'est pas obligatoire tant que le nombre d'associés ne dépasse pas vingt-cinq. Dans un tel cas, chaque associé reçoit la formulation du texte des résolutions ou décisions à adopter et exprime son vote par écrit. Les résolutions circulaires des associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une assemblée générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

Les associés sont convoqués aux assemblées générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant au moins 50% des parts sociales émises par la Société.

Les assemblées générales des associés seront tenues au lieu du Grand-Duché du Luxembourg et à l'heure indiqués dans la convocation.

Si tous les associés sont présents ou représentés et renoncent aux formalités de convocation, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

Art. 16. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Les associés nomment un réviseur d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent sa rémunération et la durée de son mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Le réviseur d'entreprise peut être renommé.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir (i) la majorité des associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 17. L'associé unique exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

E. Exercice sociale - Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 18. L'année sociale de la Société commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 19. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 20. Sur le bénéfice annuel net de la Société, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social, tel que indiqué à l'article 6 ou comme augmenté ou diminué de temps en temps conformément à l'article 7. Le solde est à la disponibilité libre des associés.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 21. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation de la Société sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments. Sauf disposition contraire, les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif de la Société.

Le solde résultant de la réalisation de l'actif et le paiement du passif sera distribué aux associés en proportion des parts sociales qu'ils détiennent.

Art. 22. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, il est référé aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Souscription et Paiement

Les parts sociales ont été souscrites comme suite:

- DOUMER FINANCE , susmentionnée: 451 parts sociales;
- CREDIT AGRICOLE LUXEMBOURG, , susmentionnée: 49 parts sociales.

Les cinq cents (500) parts sociales ainsi souscrites ont été entièrement libérées par paiement en numéraire, de sorte que le montant de douze mille cinq cents Euros (EUR 12500) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2011.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à la somme de mille deux cents euros (€ 1.200,-).

Résolutions prises par les associés

Et aussitôt les associés, représentés comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social ont pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social est établi à L-2311 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 3 avenue Pasteur,
2. Sont nommés gérant de la société:

Emmanuel Sabatini, employé privé, né le 28 avril 1967 à Moyeuve-Grande (France), avec adresse professionnelle au 39, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, pour une période indéterminée.

Patrick De Meyer, employé privé, né le 23 décembre 1969 à Gand (Belgique), avec adresse professionnelle au 39, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, pour une période indéterminée.

Olivier Desfontaines, employé privé, né le 23 décembre 1971 à Croix (France), avec adresse professionnelle au 9 quai du Président Paul Doumer, F - 92920 Paris La Défense (France), pour une période indéterminée.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparants, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 13 décembre 2010. Relation: EAC/2010/15654. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2010168916/184.

(100195370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2010.

Fiducial Financière de Luxembourg Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 28.505.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en date du 15 décembre 2010 que:

- La démission de M. Marc MULLER de ses fonctions de Commissaire aux Comptes de la société a été acceptée;
- la société FIDUCIAIRE MARC MULLER S.A .R.L., ayant son siège social au 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, a été nommée aux fonctions de Commissaire aux comptes de la société.

- Le mandat du Commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2010167827/19.

(100194785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2010.

Geronimo Investments S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 118.451.

Cession de parts

Il résulte de la cession de parts survenue en date du 24 novembre 2010 que, la société CIRCLE PINES TRADING LIMITED, détenant 499 parts dans la société Geronimo Investments S.à r.l.

a cédé la totalité de ses parts à:

A1 GROUP LIMITED, avec siège social à Drake Chambers, Tortola, British Virgin Islands, immatriculée au Registrar of Corporate Affairs, Tortola, British Virgin Islands, sous le numéro 638420.

Dès lors, la nouvelle répartition des 500 parts sociales de la société se présente ainsi:

| | |
|------------------------|-----------|
| A1 GROUP LIMITED | 499 parts |
| EVIETT LTD | 1 part |

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010167842/20.

(100194791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2010.

JNL International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 141.961.

Je soussigné, Pierre GOFFINET (gérant) demeurant professionnellement au 370, Route de Longwy, L-1940 Luxembourg, déclare par la présente que les parts sociales de la société JNL INTERNATIONAL S.à R.L. ont été transférées en date du 14 mai 2009 de la manière suivante:

- Mr Pierre GOFFINET, demeurant professionnellement au 370, Route de Longwy, L-1940 Luxembourg, a transféré 100 parts sociales à Mr Alain LAHY, demeurant au 8, rue d'Enfer B-1360 Malèves-Sainte-Marie

Fait à Luxembourg, le 14 mai 2009.

Pierre GOFFINET

Gérant

Référence de publication: 2010167908/15.

(100194798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2010.

Gecofet Petroleum S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 62.938.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 09 décembre 2010:

1. L'assemblée générale accepte la démission de Monsieur Giuseppe BAZZANELLA de son poste d'administrateur.

2. L'assemblée générale décide de nommer en remplacement:

- Madame Luisella MORESCHI, née le 27 octobre 1957 à Beloeil (Belgique) et demeurant professionnellement au 8 Boulevard Royal L-2449 Luxembourg

- Madame Frédérique VIGNERON, née le 05 novembre 1973 à Stavelot (Belgique) et demeurant professionnellement au 8 Boulevard Royal L-2449 Luxembourg

- Madame Patricia JUPILLE, née le 04 juin 1965 à Saint-Avoid (France) et demeurant professionnellement au 8 Boulevard Royal L-2449 Luxembourg

leur mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2015.

Luxembourg, le 09 décembre 2010.

Pour GECOFET PETROLEUM S.A.

Signature

Référence de publication: 2010167850/20.

(100194865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2010.

IKON Property S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 8, rue du Fort Rheinsheim.

R.C.S. Luxembourg B 155.532.

Suite à la cession du 9 Décembre 2010, Monsieur Gilles Bindels cède 763 parts sociales, représentant 61,04 % du capital social, à la société IKON Holding S.A., enregistrée sous le numéro B 155354 auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg et dont le siège social se situe à L-2419 Luxembourg, 8, rue du Fort Rheinsheim.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2010.

Pour IKON PROPERTY SARL

United International Management S.A.

Référence de publication: 2010167890/14.

(100194885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2010.

Ring Immobilien A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 35.784.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 décembre 2010 à 10.00 heures que;

1.) Les mandats des administrateurs ci-dessous ont été renouvelés pour une nouvelle période de six ans prenant fin à l'assemblée générale statutaire de 2016:

- Madame Rita REICHUNG, avocat à la Cour, établie professionnellement à L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal
- Madame Johanna MOZER, avocat à la Cour, établie professionnellement à L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal
- Madame Céline BOTTAZZO, avocat à la Cour, établie professionnellement à L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal

2.) le mandat du commissaire aux comptes a été donné à BDO TAX & ACCOUNTING, Société Anonyme, avec siège social à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle en remplacement de BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A. pour une nouvelle période de 6 ans jusqu'à l'assemblée générale statutaire de 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Rita Reichling.

Référence de publication: 2010168038/20.

(100194718) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2010.

M.H.R. Trading Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 10.401.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue le 16 décembre 2010 à Luxembourg

L'Assemblée décide de nommer Monsieur Olivier DIFFERDANGE, né le 12 janvier 1973 à Arlon, résidant au 9, Rue du Muselbur B-6700 Sampont en tant que Gérant, en lieu et place de Monsieur Pierre SCHNEIDER, né le 14 juin 1937 à Luxembourg, résidant au 119, Avenue Gaston Diderich L-1420 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010167949/13.

(100194782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2010.

The Bank of New York Mellon SA/NV, Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 105.087.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le conseil d'administration de la Société en date du 21 mai 2010 que Monsieur Frank Montague Froud, né le 20 novembre 1957 à Thetford, Royaume-Uni demeurant professionnellement au Constant Spring Whitmoor Vale Road Hindhead, Surrey, GU26 6JA, Royaume Uni et Monsieur James William Maitland, né le 21 novembre 1964 à Connecticut, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 28 Greville Road, London NW6 5JA, United Kingdom, ont été nommés administrateurs de la société avec effet au 1 Septembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour The Bank of New York Mellon SA/NV, Luxembourg Branch

Référence de publication: 2010169840/15.

(100194892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2010.

Brookfield Aylesbury S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 19.000,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 131.227.

In the year two thousand and ten, on the tenth day of the month of December.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

- Brookfield Aylesbury Holding S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 131 229 (the "Sole Shareholder"),

hereby represented by Mrs Carin GEBENIUS, employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy, who declares.

I. The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The appearing party declares being the sole shareholder of Brookfield Aylesbury S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 131 227, incorporated by a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 3 August 2007, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 6 October 2007 under number 2221, page number 106595 (the "Company"). The Company's articles of incorporation (the "Articles") have been restated by a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 14 November 2007, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 20 June 2008 under number 1535, page number 73647. The Company's articles of incorporation have been restated by a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 14 November 2007, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 20 June 2008 under number 1535, page number 73648. The Company's articles of incorporation have been restated by a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 20 November 2007, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 20 June 2008 under number 1535, page number 73650. The Company's articles of incorporation have been restated by a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 14 March 2008, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 26 June 2008 under number 1572, page number 75427. The Company's articles of incorporation have been restated by a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 24 April 2009, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 15 May 2009 under number 1019, page number 48890. The Articles have then been amended by a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 8 June 2010, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 7 August 2010 under number 1607, page number 77127.

III. The appearing party, duly represented, having recognised to be fully informed of the resolution to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1. To amend article 10 "Representation" of the Articles which shall forthwith read as follows:

Art. 10. "Representation". The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of its sole manager or, in case of plurality of managers, by the sole signature of one (1) Luxembourg resident manager of the Company. The Company shall also be bound by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of the article of association."

2. Miscellaneous.

The appearing party has requested the undersigned notary to document the following resolution:

Sole resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to amend article 10 "Representation" of the Articles which shall forthwith read as follows:

Art. 10. "Representation". The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of its sole manager or, in case of plurality of managers, by the sole signature of one (1) Luxembourg resident manager of the Company. The Company shall also be bound by the joint or single signatures of any persons to whom such power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of the Articles."

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le dix décembre.

Par-devant Nous, Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

- Brookfield Aylesbury Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social à 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131 229 (l' "Associé Unique")

ici représentée par Mme Carin GEBENIUS, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration.

I. Ladite procuration restera annexée au présent acte pour être soumise à l'enregistrement.

II. Le comparant déclare qu'il est le seul associé de Brookfield Aylesbury S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie par la loi luxembourgeoise, ayant son siège social au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131 227, constituée par un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire résident Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 3 août 2007, publié au Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 6 octobre 2007 sous le numéro 2221, page 106595 (la "Société"). Les statuts de la Société (les "Statuts") ont été refondus par un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 14 novembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 20 juin 2008 sous le numéro 1535, page 73647. Les Statuts de la Société ont ensuite été modifiés par un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 14 novembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 20 juin 2008 sous le numéro 1535, page 73648. Les Statuts de la Société ont ensuite été modifiés par un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 20 novembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 20 juin 2008 sous le numéro 1535, page 73650. Les Statuts de la Société ont ensuite été modifiés par un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 14 mars 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 26 juin 2008 sous le numéro 1572, page 75427. Les Statuts de la Société ont ensuite été modifiés par un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 24 avril 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 15 mai 2009 sous le numéro 1019, page 48890. Les Statuts de la Société ont ensuite été modifiés par un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 8 juin 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 7 août 2010 sous le numéro 1607, page 77127.

III. Le comparant, dûment représenté, reconnaît être entièrement informé de la résolution à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Agenda

1. Modification de l'article 10 des Statuts afin de lui donner la teneur suivante:

2.

Art. 10. «Représentation». La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers, par la signature individuelle du gérant unique de la Société, ou, le cas échéant, par la signature individuelle d'un gérant de la Société demeurant au Luxembourg. La Société sera également engagée par la signature conjointe ou individuelle de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts."

3. Divers.

a requis le notaire soussigné de documenter la résolution suivante:

Résolution unique

L'Associé Unique DECIDE de modifier l'article 10 des Statuts afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 10. «Représentation». La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers, par la signature individuelle du gérant unique de la Société, ou, le cas échéant, par la signature individuelle d'un gérant de la Société demeurant au Luxembourg. La Société sera également engagée par la signature conjointe ou individuelle de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts."

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentaire qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du mandataire du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Gebenius et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 décembre 2010. LAC/2010/56500. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2010.

Référence de publication: 2010167728/124.

(100194655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2010.

**M2AD International Group S.A., Société Anonyme,
(anc. Jean Lazar Consulting S.A.).**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 142.598.

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire

L'Assemblée a décidé de démissionner

Monsieur Mickael Mack, entrepreneur, Né le 03 06 1971 à Briey (F) demeurant professionnellement au 29 avenue Monterey L-2163 Luxembourg. comme Administrateur avec effet le

1^{er} Décembre 2010

Monsieur Arnaud Drumetz, entrepreneur, Né le 14 05 1961 à Varsovie (P) demeurant professionnellement au 29 avenue Monterey L-2163 Luxembourg. comme Administrateur avec effet le

1^{er} Décembre 2010

L'Assemblée a décidé de nommer

Ludmilla sa, avec siège au

29 avenue Monterey L-2163 Luxembourg. comme Administrateur avec effet le

1^{er} Décembre 2010

Fait à Luxembourg, le 1^{er} Décembre 2010.

Par procuration

Monsieur Claessens

Référence de publication: 2010167972/23.

(100194809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2010.

KoSa Canada Receivables Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 34.970.000,00.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 100.689.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique que la personne suivante a démissionné avec effet au 15 décembre 2010 de ses fonctions de gérant de la Société:

- Monsieur Craig Monroe Munson, né le 5 novembre 1967, en Illinois, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 717 N. St. Andrews, Wichita, Kansas 67230, Etats-Unis d'Amérique.

Il résulte également desdites résolutions que la personne suivante a été nommée avec effet au 15 décembre 2010 à la fonction de gérant de la Société, et pour une durée indéterminée:

- Monsieur Christopher Chessmore, né le 23 septembre 1961, à Dallas, Texas, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 1746 Triple Crown, Wichita, Kansas 67230, Etats-Unis d'Amérique.

Depuis lors, le conseil de gérance se compose comme suit:

- Monsieur Christopher Chessmore, prénommé,
- Monsieur Marcel Stephany, avec adresse professionnelle au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange, Grand-Duché de Luxembourg,

- Madame Nancy Kowalski, avec adresse professionnelle au 4123 E, 37th Street North, Wichita, Kansas 67220, Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 20 décembre 2010.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Signature

Référence de publication: 2010167911/28.

(100194776) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2010.

KoSa Luxembourg Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.002,00.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 147.162.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique que la personne suivante a démissionné avec effet au 15 décembre 2010 de ses fonctions de gérant de la Société:

- Monsieur Craig Monroe Munson, né le 5 novembre 1967, en Illinois, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 717 N. St. Andrews, Wichita, Kansas 67230, Etats-Unis d'Amérique.

Il résulte également desdites résolutions que la personne suivante a été nommée avec effet au 15 décembre 2010 à la fonction de gérant de la Société, et pour une durée indéterminée:

- Monsieur Christopher Chessmore, né le 23 septembre 1961, à Dallas, Texas, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 1746 Triple Crown, Wichita, Kansas 67230, Etats-Unis d'Amérique.

Depuis lors, le conseil de gérance se compose comme suit:

- Monsieur Christopher Chessmore,
- Monsieur Marcel Stephany,
- Monsieur Raymond Keereweer.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 20 décembre 2010.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Signature

Référence de publication: 2010167912/26.

(100194777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2010.

Unicity III Bournemouth S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 53, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 157.609.

STATUTES

In the year two thousand and ten, on the fourteenth day of December.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

OCM Luxembourg Unicity Holdings S.à r.l., a société à responsabilité limitée existing under the Luxembourg law, having its registered office at 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 155.923 and with a share capital of EUR 12,500,

represented by Annick Braquet, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Said power of attorney, after having been signed ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is Unicity III Bournemouth S.à r.l. (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. Where the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and in any real estate properties, and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin. The Company may invest in real estate whatever the acquisition modalities including but not limited to the acquisition by way of sale or enforcement of security.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares**Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's corporate capital is set at twelve thousand five hundred Great Britain Pounds (GBP 12,500) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form with a nominal value of one Great Britain Pounds (GBP 1) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation**Art. 7. Board of managers.**

7.1. The Company is managed by a board of managers of at least two members appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the board of managers of the Company.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to

each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two managers of the Company or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and Voting rights.

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. An amount equal to five per cent (5%) of the net annual profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the board of managers of the Company;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the single shareholder or the general meeting of shareholders of the Company;
- (iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers

and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VI. General provision

17.1. Notices and communications are made or waived and the circular resolutions of the managers as well as the circular resolutions of the shareholders are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with meetings of the board of managers may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the board of managers.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the circular resolutions of the managers, the resolutions adopted by the board of managers by telephone or video conference and the circular resolutions of the shareholders, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on December 31, 2011.

Subscription - Payment

Thereupon, OCM Luxembourg Unicity Holdings S.à r.l., represented as stated above declares to subscribe for twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, with a nominal value of one Great Britain Pounds (GBP 1) each and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to twelve thousand five hundred Great Britain Pounds (GBP 12,500).

The amount of twelve thousand five hundred Great Britain Pounds (GBP 12,500) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 1,200.-.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed share capital, has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Szymon DEC, born on July 3, 1978 in Lodz, Poland, residing professionally at 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg;
- Hugo NEUMAN, born on October 21, 1960 in Amsterdam, The Netherlands, residing at 16, rue J.B. Fresez, L-1724 Luxembourg;
- Justin BICKLE, born on January 11, 1971 in Plymouth, United Kingdom, residing professionally at 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, England;
- Jean-Pierre BACCUS, born on September 14, 1976 in Malmedy, Belgium, residing professionally at 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg; and
- Martin David GRAHAM, born on December 7, 1978 in Glasgow, Scotland, residing professionally at 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, England.

2. The registered office of the Company is set at 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le quatorze décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

OCM Luxembourg Unicity Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155.923 et au capital social de EUR 12.500,

représentée par Annick Braquet, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Ladite procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est Unicity III Bournemouth S.à r.l. (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et dans tous biens immobiliers, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit. La Société peut également investir dans l'immobilier quelles qu'en soient les modalités d'acquisition, notamment mais sans que ce soit limitatif, l'acquisition par la vente ou l'exercice de sûretés.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 12.500), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés est soumise à l'accord préalable de l'assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par cette dernière conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé qui le demande.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'au moins deux membres qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, qui fixera la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement associé(s).

7.2 Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le conseil de gérance de la Société.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de ces circonstances sera mentionnée dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans cette convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent

s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux gérants de la Société, ou, le cas échéant, par les signatures individuelles ou conjointes de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et Droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales qu'il détient.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme son mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente-et-un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Un montant de cinq pour cent (5%) sera prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment aux conditions suivantes:

(i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le conseil de gérance de la Société;

(ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut dépasser les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté par les bénéfices reportés et des réserves distribuables mais réduit par les pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;

(iii) la décision de payer les acomptes sur dividendes est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés de la Société;

(iv) assurance a été obtenue que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf

décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VI. Disposition générale

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires des gérants ainsi que les résolutions circulaires des associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du conseil de gérance peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le conseil de gérance.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires des gérants, des résolutions adoptées par le conseil de gérance par téléphone ou visioconférence et des résolutions circulaires des associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera le 31 décembre 2011.

Souscription - Libération

Ces faits exposés, OCM Luxembourg Unicity Holdings S.à r.l., représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire aux douze mille cinq cents (12,500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (GBP 1) et les libérer entièrement par versement en espèces de douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 12.500).

La somme de douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 12.500) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Coûts

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont estimés à environ EUR 1.200.-

Décisions de l'associé unique

Aussitôt après la constitution de la Société, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Szymon DEC, né le 3 juillet 1978 à Lodz, Pologne, ayant son adresse professionnelle au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg;

- Hugo NEUMAN, né le 21 octobre 1960 à Amsterdam, Pays-Bas, demeurant au 16, rue J.B. Fresez, L-1724 Luxembourg;

- Justin BICKLE, né le 11 janvier 1971 à Plymouth, Royaume-Uni, ayant son adresse professionnelle au 27 Knightsbridge, Londres SW1X 7LY, Angleterre;

- Jean-Pierre BACCUS, né le 14 septembre 1976 à Malmedy, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg; et

- Martin David GRAHAM, né le 7 décembre 1978 à Glasgow, Ecosse, ayant son adresse professionnelle au 27 Knightsbridge, Londres SW1X 7LY, Angleterre.

2. Le siège social de la Société est établi au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. BRAQUET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 décembre 2010. Relation: LAC/2010/57121. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 27 décembre 2010.

Référence de publication: 2010172419/438.

(100200162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 décembre 2010.

Lazulli Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 97.577.

Extrait du Procès-Verbal de la Réunion du Conseil d'Administration tenue le 17 septembre 2010

Troisième résolution:

Le Conseil d'Administration a décidé de nommer Monsieur Claude SCHMITZ, Conseiller fiscal, né à Luxembourg, le 23/09/1955, domicilié professionnellement à Luxembourg au 2, Avenue Charles de Gaulle L-1653 Luxembourg, en qualité de Président du Conseil d'Administration. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale statutaire annuelle qui se tiendra en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LAZULLI HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

Référence de publication: 2010167927/16.

(100194878) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2010.

Malerfachbetrieb Weller S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5680 Dalheim, 20, Waldbriedemeserstroos.

R.C.S. Luxembourg B 86.565.

Auszug aus der Ausserordentliche Versammlung vom 29. November 2010

Es geht aus einer Ausserordentliche Versammlung vor Notar Roger ARRENSDORFF mit dem Amtssitz zu Bad-Mondorf vom 29. November 2010, betreffend die Gesellschaft mit beschränkter Haftung MALERFACHBETRIEB WELLER S.à r.l., mit Sitz zu L-5680 Dalheim, 20, Waldbriedemeserstroos, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg unter Nummer B 86.565:

- 1) Die Gesellschafter nehmen den Rücktritt von Enzo CONTRINO, vorgenannt, als technischer Geschäftsführer an.
- 2) Sie beschliessen Waldemar WYLEZOL, vorgenannt, als einzigen Geschäftsführer zu ernennen.
- 3) Die Gesellschaft wird Dritten gegenüber verpflichtet durch die Unterschrift des Geschäftsführers.

Enregistré à Remich, le 6 décembre 2010. REM 2010 / 1620. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur (signé): MOLLING

POUR EXTRAIT CONFORME, délivré à des fins administratives.

Mondorf-les-Bains, le 16 décembre 2010.

Référence de publication: 2010167954/19.

(100194805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2010.

Ogura S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 42.016.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire et de la réunion du Conseil d'Administration en date du 9 décembre 2010, les décisions suivantes ont été prises:

- 1) Les démissions de Monsieur Luc BRAUN de ses fonctions de Président du Conseil et d'Administrateur, de Monsieur Horst SCHNEIDER de sa fonction d'Administrateur et d'Administrateur-Délégué, de FIDESCO S.A. de sa fonction d'Administrateur et d'EURAUDIT Sàrl de sa fonction de commissaire sont acceptées.

- 2) Sont nommés jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les Comptes Annuels clôturant au 30 juin 2012:

- Norbert SCHMITZ, né à Pétange le 12 mai 1943, demeurant professionnellement au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, Administrateur

- F.M.S. SERVICES S.A., 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, RCS Luxembourg B 101.240, Administrateur avec comme Représentant Permanent Sophie CHAMPENOIS, née à Uccle (Belgique) le 4 septembre 1971, demeurant professionnellement au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg

- S.G.A. SERVICES S.A. 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, RCS Luxembourg B 76.118, Administrateur Dominique MOINIL, né à Namur (Belgique) le 28 décembre 1959, demeurant professionnellement au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg

- Eric HERRMANS, né à Bruges (Belgique) le 3 juin 1941, demeurant professionnellement au 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Commissaire

3) Le siège social de la société est transféré du 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2010167990/28.

(100194708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2010.

Power Payments Technologies S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 1, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 50.720.

—
EXTRAIT

BROADHOUSE INTERNATIONAL S.A., sise au 23, rue Aldringen à L-1118 Luxembourg, immatriculée au RCS de Luxembourg sous le N° B 70.620, a démissionné avec effet à partir du 31 décembre 2009 de son mandat de commissaire aux comptes de la Société:

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2010168018/12.

(100194895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2010.

Sabi Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 78.279.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 décembre 2010

1. La liquidation de la société SABI INVEST S.A. est clôturée.
2. Les livres et documents sociaux sont déposés à l'adresse, 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, et y seront conservés pendant cinq ans au moins.

Pour extrait sincère et conforme

MERLIS S.à r.l.

Signatures

Le liquidateur

Référence de publication: 2010168054/16.

(100194795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2010.

TreeBEA S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 1, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 89.877.

—
EXTRAIT

BROADHOUSE INTERNATIONAL S.A., sise au 23, rue Aldringen à L-1118 Luxembourg, immatriculée au RCS de Luxembourg sous le N° B 70.620, a démissionné avec effet à partir du 31 décembre 2009 de son mandat de commissaire aux comptes de la Société:

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2010168123/12.

(100194897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2010.

Treelogy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 1, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 149.673.

—
EXTRAIT

BROADHOUSE INTERNATIONAL S.A., sise au 23, rue Aldringen à L-1118 Luxembourg, immatriculée au RCS de Luxembourg sous le N° B 70.620, a démissionné avec effet à partir du 31 décembre 2009 de son mandat de commissaire aux comptes de la Société:

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2010168137/12.

(100194896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2010.

Unitex Investment Corporation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 71.315.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale du 6 décembre 2010 a constaté l'absence de renouvellement de candidature de Monsieur Mathias ISMAIL et de Madame Michelle DELFOSSE aux fonctions d'administrateur de la société.

En conséquence et alors que l'intégralité des actions est détenu par un actionnaire unique l'assemblée générale du 6 décembre 2010 a renommé comme administrateur unique:

- Monsieur Salim ISMAIL, administrateur de sociétés, La Cotonnière d'Antsirabe, Villa Dominique, route d'Ambositra Antsirabe, Madagascar.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 mars 2011.

L'assemblée générale du 6 décembre 2010 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- Monsieur Aloyse SCHERER, expert comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 mars 2011.

Luxembourg, le 6 décembre 2010.

Pour UNITEX INVESTMENT CORPORATION S.A.

Société anonyme

Référence de publication: 2010168147/21.

(100194807) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2010.

Voyages Unsen S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8817 Eschette, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 106.688.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 30 novembre 2010.

L'assemblée prolonge les mandats des administrateurs:

Monsieur Guy UNSEN,

Monsieur Ferdinand UNSEN,

Monsieur Joseph UNSEN,

jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2015.

Signatures

Le président / Le secrétaire / Le scrutateur

Référence de publication: 2010170856/15.

(100194881) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2010.

Intermédiaire Luxembourgeois de Commerce, Société Anonyme.

Siège social: L-4702 Pétange, 23, rue Robert Krieps.

R.C.S. Luxembourg B 127.448.

La société LE COMITIUM INTERNATIONAL SA démissionne de ses fonctions de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Le commissaire aux comptes démissionnaire

Signature.

Référence de publication: 2010168361/11.

(100194587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2010.

Gatinvest Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 85.209.

Par décision du Conseil d'administration du 6 décembre 2010, le siège social a été transféré du 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg au 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet immédiat. De plus, veuillez noter que dorénavant l'adresse professionnelle des administrateurs ainsi que leurs représentants permanents et du commissaire aux comptes:

KOFFOUR S.A., société anonyme, Administrateur de la société représentée par Monsieur Guy BAUMANN,
LANNAGE S.A., société anonyme, Administrateur de la société représentée par Madame Marie BOURLOND,
VALON S.A., société anonyme, Administrateur de la société représentée par Monsieur Guy KETTMANN,
AUDIT TRUST S.A., société anonyme, Commissaire aux comptes de la société,
est située au 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet au 6 décembre 2010.

Luxembourg, le 06 DEC. 2010.

Pour: GATINVEST HOLDING S.A.

Société anonyme holding

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Lionel Argence-Lafon

Référence de publication: 2010169825/22.

(100194769) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2010.

Ternova Beteiligungen A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 105.146.

Par décision du Conseil d'administration du 06 décembre 2010, le siège social a été transféré du 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg au 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet immédiat. De plus, veuillez noter que dorénavant l'adresse professionnelle des administrateurs et du commissaire aux comptes:

KOFFOUR S.A., société anonyme, Administrateur de la société,
LANNAGE S.A., société anonyme, Administrateur de la société,
VALON S.A., société anonyme, Administrateur de la société,
AUDIT TRUST S.A., société anonyme, Commissaire aux comptes de la société
est située au 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet au 06 décembre 2010.

Luxembourg, le 06 DEC. 2010.

Pour: TERNOVA BETEILIGUNGEN A.G.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Lionel Argence-Lafon

Référence de publication: 2010169843/21.

(100194775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2010.

WWTE Travel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 25.000,00.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 141.564.

—
Rectificatif du 1^{er} dépôt au 17 octobre 2008
Référence L080154453

In the year two thousand and eight, on the twenty-eighth of August.

Before US Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

Expedia, Inc., with address at 1780 Barnes Boulevard S W, Building G, Tumwater, Washington 98512-0410, the United States of America, registered with the Washington Secretary of State's office, under number 601-975-803, here represented by Régis Galiotto, employee with professional address at Luxembourg, by virtue of a proxy established on August 27th, 2008.

The said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that

I. The appearing person is the sole shareholder of the private limited liability company established in Luxembourg under the name of "WWTE Travel S à r l" (the "Company"), having its registered office at 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange, Grand Duchy of Luxembourg, under registration process with the Luxembourg Trade and Company Register, incorporated pursuant to a deed of Maître Joëlle Baden, notary public residing in Luxembourg dated August 1st, 2008, not yet published in the Mémorial C

II. The Company's share capital is set at twenty-five thousand US Dollars (USD 25,000 -) represented by two hundred and fifty (250) shares with a nominal value of one hundred US Dollars (USD 100 -) each

III. The sole shareholder resolved to increase the corporate capital of the Company by sixty-seven million, five hundred and twenty-two thousand US Dollars (USD 67,522,000 -) in order to raise it from its present amount of twenty-five thousand US Dollars (USD 25,000 -) to sixty-seven million, five hundred and forty-seven thousand US Dollars (67,547,000.-) by creation and issue of six hundred and seventy-five thousand, two hundred and twenty (675,220.) new shares with a nominal value of one hundred US Dollars (USD 100 -) each and whose shares are vested with the same rights as the existing shares.

Subscription - Payment

Expedia, Inc, prenamed, through its proxyholder, declared to subscribe to six hundred and seventy-five thousand, two hundred and twenty (675,220.) new shares and have them fully paid up in the amount of sixty-seven million, five hundred and twenty-two thousand US Dollars (USD 67,522,000 -) by contribution in kind consisting of one (1) share representing one hundred percent (100%) of the issued share capital of Expedia com Limited, a company incorporated under the laws of England and Wales, having its address at 42 Earlham Street, London, WC2H 9LA, United Kingdom, registered with the Registrar of Companies of England and Wales under number 3847519 (the "Contributed Company"), which is hereby transferred to and accepted by the Company at the book value of sixty-seven million, five hundred and twenty-two thousand US Dollars (USD 67,522,000.-).

Proof of the contribution's existence and value has been given to the undersigned notary by interim financials of the Contributed Company as of June 30th, 2008, certified "true and correct".

Expedia Inc., prenamed, declares that:

- it is the sole full owner of the Contributed Company and possesses the power to dispose of it, it being legally and conventionally freely transferable;

- all further formalities are in course in the country of residence of the company whose share is contributed, in order to duly carry out and formalize the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.

IV. Pursuant to the above increase of capital, article 6 of the articles of incorporation of the Company is amended and shall henceforth read as follows:

"The Company's share capital is set at sixty-seven million, five hundred and forty-seven thousand US Dollars (67,547,000.-) represented by six hundred and seventy-five thousand, four hundred and seventy (675,470) shares with a nominal value of one hundred US Dollars (USD 100.-) each, all of which are fully paid up.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the

payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve".

Variable rate capital tax exemption request

Insofar this contribution consists of a contribution in kind of a participation representing one hundred percent (100%) of the issued share capital of Expedia.com Limited, a company having its effective management seat in the European Union (United Kingdom), to another company incorporated in the European Union (Luxembourg), the Company refers to article 4-2 of the law dated December 29th, 1971, which provides for capital tax exemption.

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at six thousand eight hundred Euro (6,800.- EUR).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-huit août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Expedia, Inc., ayant établi son siège social à 1780 Barnes Boulevard S.W., Building G, Tumwater, Washington 98512-0410, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Registre des Sociétés de l'Etat de Washington, sous le numéro 601-975-803, ici représentée par Régis Galiotto, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration accordée le 27 août 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de WWTE Travel S.à r.l. (la «Société»), ayant établi son siège social au Grand-Duché de Luxembourg à L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, constituée suivant un acte reçu par Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 1^{er} août 2008, non encore publié au Mémorial C.

II. Le capital social de la Société est fixé à vingt-cinq mille US Dollars (USD 25.000,-) représenté par deux cent cinquante (250) parts sociales d'une valeur nominale de cent US Dollars (USD 100,-) chacune.

III. L'associée unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de soixante-sept millions cinq cent vingt-deux mille US Dollars (USD 67.522.000,-) pour le porter de son montant actuel de vingt-cinq mille US Dollars (USD 25.000,-) à soixante-sept millions cinq cent quarante-sept mille US Dollars (USD 67.547.000,-) par la création et l'émission de six cent soixante-quinze mille deux cent vingt (675.220) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de cent US Dollars (USD 100,-) chacune et bénéficiant des mêmes droits que les parts existantes.

Souscription - Libération

Expedia, Inc., prénommée, par son mandataire, déclare souscrire aux six cent soixante-quinze mille deux cent vingt (675.220) nouvelles parts sociales et les libérer intégralement pour le montant de soixante-sept millions cinq cent vingt-deux mille US Dollars (USD 67.522.000,-) par apport en nature d'une (1) action représentant cent pourcent (100 %) du capital social de Expedia.com Limited, une société de droit anglais ayant établi son siège social à 42 Earlam Street, London, WC2H 9LA, Royaume-Uni, immatriculée auprès du Registre des Sociétés d'Angleterre sous le numéro 3847519 (la «Société Contribuée»), qui est transférée et acceptée par la Société à la valeur nette comptable de soixante-sept millions cinq cent vingt-deux mille US Dollars (USD 67.522.000,-). Preuve de l'existence et de la valeur de la Société Contribuée a été donnée au notaire soussigné par la production d'un état financier de la Société Contribuée établi au 30 juin 2008, certifié «véritable et juste»;

Expedia US, Inc., prénommée, déclare:

- être l'unique propriétaire de la Société Contribuée et posséder les pouvoirs d'en disposer, celle-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissible;

- que toutes autres formalités sont en cours de réalisation dans le pays de résidence de la Société Contribuée, aux fins d'effectuer la cession et de la rendre effective partout et vis-à-vis de tous tiers.

IV. Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'article 6 des statuts de la Société est modifié pour désormais avoir la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à la somme de soixante-sept millions cinq cent quarante-sept mille US Dollars (USD 67.547.000,-) représenté par six cent soixante-quinze mille quatre cent soixante-dix (675.470) parts sociales d'une valeur nominale de cent US Dollars (USD 100,-) chacune, chaque part étant entièrement libérée.

Chaque part sociale donne droit à une (1) voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des associés par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou pour être affecté à la réserve légale».

Requête en exonération du droit d'apport proportionnel

Dans la mesure où l'apport en nature consiste en l'apport d'une participation représentant cent pourcent (100 %) du capital social souscrit d'Expedia.com Limited, une société ayant son siège de direction effective dans l'Union Européenne (Grande-Bretagne) à une autre société ayant son siège social dans l'Union Européenne (Luxembourg), la Société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, qui prévoit l'exonération du droit d'apport.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de six mille huit cents Euros (6.800,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 2 septembre 2008. Relation: LAC/2008/35725. Reçu douze euros (€ 12,-).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 2010.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2010168313/145.

(100193417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 décembre 2010.

AFC Finances S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 67.582.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011000347/9.

(100203699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2010.

AS Compta S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8705 Useldange, 15, Schiessberg.

R.C.S. Luxembourg B 129.846.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011000353/9.

(100203950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2010.

Tehold S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 20.587.

Par décision du Conseil d'administration du 06 décembre 2010, le siège social a été transféré du 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg au 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet immédiat. De plus, veuillez noter que dorénavant, l'adresse professionnelle des administrateurs ainsi que leurs représentants permanents et du commissaire aux comptes:

KOFFOUR S.A., société anonyme, Administrateur de la société représentée par Monsieur Guy BAUMANN,
LANNAGE S.A., société anonyme, Administrateur de la société représentée par Madame Marie BOURLOND,
VALON S.A., société anonyme, Administrateur de la société représentée par Monsieur Guy KETTMANN,
AUDIT TRUST S.A., société anonyme, Commissaire aux comptes de la société
est située au 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet au 06 décembre 2010.

Luxembourg, le 06 DEC. 2010.

Pour: TEHOLD S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Lionel Argence-Lafon

Référence de publication: 2010169842/22.

(100194770) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2010.

Sylvex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R.C.S. Luxembourg B 40.302.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2011000542/11.

(100203736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2010.

U.G.I.B. Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 141.747.

EXTRAIT

En date du 08 novembre 2010, Monsieur Albert AFLALO a démissionné avec effet immédiat de son poste d'administrateur de la société:

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2010168145/11.

(100194898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2010.

Thesis Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 142.895.

Par décision du Conseil d'administration du 06 décembre 2010, le siège social a été transféré du 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg au 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet immédiat. De plus, veuillez noter que dorénavant l'adresse professionnelle des administrateurs ainsi que leurs représentants permanents et du commissaire aux comptes:

KOFFOUR S.A., société anonyme, Administrateur de la société représentée par Monsieur Guy BAUMANN,
LANNAGE S.A., société anonyme, Administrateur de la société représentée par Madame Marie BOURLOND,
VALON S.A., société anonyme, Administrateur de la société représentée par Monsieur Guy KETTMANN,

AUDIT TRUST S.A., société anonyme, Commissaire aux comptes de la société
est située au 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet au 06 décembre 2010.

Luxembourg, le 06 DEC. 2010.

Pour: THESIS INVESTMENT S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Lionel Argence-Lafon

Référence de publication: 2010169844/22.

(100194772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2010.

Russian Asset MBS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 125.377.

Les comptes au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010175645/10.

(100203169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2010.

Ademi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1128 Luxembourg, 28-30, Val Saint André.

R.C.S. Luxembourg B 125.702.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011000346/10.

(100203634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2010.

Alloyo Ernapolis Holding S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 55.871.

Le bilan de clôture de la liquidation au 30 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011000349/10.

(100203513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2010.

Financière Victoire S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 41, avenue du 10 Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 140.928.

Par la présente, je vous informe, au titre de ma qualité de représentant de la société IMMO CONCEPT SARL, que cette dernière société démissionne, avec effet immédiat, de ses fonctions d'administrateur unique de la société FINANCIERE VICTOIRE S.A, établie et ayant son siège social à L-2551, 41, Avenue du X Septembre, constituée en date du 4 août 2008, et enregistrée et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 140.928.

Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Luxembourg, le 27 décembre 2010.

P. IMMO CONCEPT SARL

S. Me Alain LORANG

Référence de publication: 2011002184/16.

(110001175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 janvier 2011.

Suncoast S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.
R.C.S. Luxembourg B 89.986.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2011000540/10.

(100203966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2010.

Suncoast S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.
R.C.S. Luxembourg B 89.986.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2011000541/10.

(100203967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2010.

Dundee Investments Holding S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1461 Luxembourg, 27, rue d'Eich.
R.C.S. Luxembourg B 71.322.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011000683/12.

(110000393) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2011.

**Eastern Finance Corporation S.A.- SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial,
(anc. Eastern Finance Corporation S.A.).**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 15.427.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Belvaux, le 3 janvier 2011.

Référence de publication: 2011000690/11.

(110000849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2011.

**EM Finance S.A. - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial (en liquidation),
(anc. EM Finance Holding S.A.).**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R.C.S. Luxembourg B 81.492.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Belvaux, le 30 décembre 2010.

Référence de publication: 2011000694/11.

(100203996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2011.

HC Investissements IT S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2175 Luxembourg, 28, rue Alfred de Musset.

R.C.S. Luxembourg B 157.412.

—
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the second of December;

Before Us M^e Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned;

THERE APPEARED:

M^e Paul BERNA, lawyer, residing in Luxembourg, acting in the name and on behalf of:

HC Luxembourg IV S.à r.l., a limited liability company (société à responsabilité limitée) existing and organised under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 28, rue Alfred de Musset, L-2175 Limpertsberg, Luxembourg, with a share capital of EUR 12,500.- and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 141309,

by virtue of power of attorney given under private seal.

Said proxy, after having been initialled *ne varietur* by the appearing party and by the undersigned notary, shall remain attached to the present deed, and be submitted with this deed to the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which he acts, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated.

Art. 1. Name and Duration. There hereby exists a limited private liability company (société à responsabilité limitée) under the name of "HC Investissements IT S.à r.l." (the Company).

The Company is formed for an unlimited duration.

Art. 2. Corporate object. The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations or any other financial interest in any enterprise in any form whatsoever, and the financing, administration, management, control and development thereof.

The Company may use its funds to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, and any intellectual property rights, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, to receive or grant licenses on intellectual property rights and to grant to or for the benefit of companies in which the Company has a direct or indirect participation or interest and to group companies, any assistance, including, but not limited to, assistance in the management and the development of such companies and their portfolio, financial assistance, loans, advances or guarantees.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities in registered form and subject to transfer restrictions. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries or affiliated companies. It may also give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

The Company may carry out any industrial or commercial activity, which directly or indirectly favours the realisation of its objects. The Company shall be considered as a Société de Participations Financières (SOPARFI).

Art. 3. Registered office. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place within the Grand-Duchy of Luxembourg by a resolution of an extraordinary general meeting of shareholders deliberating in the manner provided for amendments to these articles of association (the Articles).

The address of the registered office may be transferred within the municipality limits by simple resolution of the manager(s).

The Company may have offices and branches both in Luxembourg and abroad.

Art. 4. Capital. The Company's subscribed share capital is set at EUR 12,500.- (twelve thousand and five hundred Euro), represented by 12,500 (twelve thousand and five hundred) shares, having a nominal value of EUR 1.- (one Euro) each.

The subscribed share capital may be changed at any time by resolution of the extraordinary general meeting of the shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

Art. 5. Shares. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Vis-à-vis the Company, the Company's shares are indivisible and only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders will not bring the Company to an end.

Art. 6. Transfer of shares. If there is a single shareholder, the Company's shares are freely transferable to non-shareholders.

In case of plurality of shareholders, the transfer of shares inter vivos to third parties must be authorised by the general meeting of the shareholders who represent at least three-quarters of the subscribed share capital of the Company. No such authorisation is required for a transfer of shares among the shareholders.

The transfer of shares mortis causa to third parties must be accepted by the shareholders who represent three-quarters of the rights belonging to the survivors.

Art. 7. Redemption of shares. The Company shall have power, subject to due observance of the provisions of the Luxembourg act dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Law), to acquire shares in its own capital.

The acquisition and disposal by the Company of shares held by it in its own share capital shall take place by virtue of a resolution of and on the terms and conditions to be decided upon by the general meeting of shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

Art. 8. Management. The Company is managed by one or more managers. In case of a plurality of managers, they will constitute a board of managers. The managers need not to be shareholders. The majority of the members of the board of managers shall always be resident in Luxembourg. The managers are appointed, and may be revoked and replaced at any time ad nutum, by a decision adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

Art. 9. Meetings of the board of managers. Meetings of the board of managers are convened by any member of the board of managers.

The managers will be convened separately to each meeting of the board of managers. Written notices of any meeting of the board of managers will be given to all managers, in writing or by cable, telegram, telefax or telex, at least 24 (twenty-four) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. This notice may be waived if all the managers are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers. The meetings are held at the place, the day and the hour specified in the convening notice, provided that all meetings shall be held in Luxembourg.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telefax or telex another manager as his proxy, provided that a manager who is not resident in the UK for tax purposes may not appoint a person who is resident in the UK for tax purposes as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues, provided however that at least two managers are present at the meeting. Managers may also cast their vote by telephone confirmed in writing. The board of managers can deliberate or act validly only if at least the majority of its members are present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions of the board of managers are taken by a majority of the votes cast.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

In case of urgency only, resolutions signed by all managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, facsimile or telex.

The decisions of the board of managers will be recorded in minutes. No minutes of meetings of the Board of Managers may be prepared in the UK.

Art. 10. Representation - Authorised signatories. In dealing with third parties, the manager(s) shall have the powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

All powers not expressly reserved by the Law or by the Articles to the general meeting of shareholders fall within the scope of competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

In case of a single manager, the Company shall be bound by the sole signature of the manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of two members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may subdelegate his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine the agent's responsibilities and his remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

Art. 11. Liability of managers. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company, so long as such commitment is in compliance with the Articles as well as the applicable provisions of the Law.

Art. 12. General meetings of shareholders. The single shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of the shareholders.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of shares he owns. Each shareholder has voting rights commensurate to the number of shares he owns. Collective decisions are validly taken insofar as they are adopted by partners representing more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority in number of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Resolutions of shareholders can, instead of being passed at a general meeting of shareholders, be passed in writing by all the shareholders. In this case, each shareholder shall be sent an explicit draft of the resolution(s) to be passed, and shall sign the resolution. Resolutions passed in writing on one or several counterparts in lieu of general meetings shall have the force of resolutions passed at a general meeting of shareholders.

Art. 13. Financial year. The Company's accounting year begins on January first of each year and ends on December thirty-first of the same year.

Art. 14. Financial statements. Each year the books are closed and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepares a balance sheet and profit and loss accounts.

Art. 15. Appropriation of profits - Reserves. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is set aside for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the Company. The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers shall, subject to applicable law, have power to make payable one or more interim dividends.

Art. 16. Dissolution. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the general meeting of shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

Art. 17. Liquidation. Upon the dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, whether shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who will determine their powers and remuneration.

Art. 18. Statutory auditor - External auditor. In accordance with article 200 of the Law, the Company needs only to be audited by a statutory auditor if it has more than 25 shareholders. An external auditor (réviseur d'entreprises agréé or cabinet de revision agréé) needs to be appointed whenever the exemption provided by article 69 (2) of the Luxembourg act dated 19 December 2002 on the trade and companies register and on accounting and financial accounts of companies does not apply.

Art. 19. Reference to Legal Provisions. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in the Articles.

Subscription and Payment

All the shares of the Company have been subscribed as follows:

| | |
|---|---------------|
| HC Luxembourg IV S.à r.l., prenamed | 12,500 shares |
| Total: | 12,500 shares |

All the shares of the Company have been fully paid-up by means of a contribution in cash, so that the sum of EUR 12,500.- (twelve thousand and five hundred thousand Euro), which is to be allocated to the nominal share capital account of the Company, is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Transitory provisions

The first financial year shall begin today and it shall end on 31 December 2010.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 1,000.- (one thousand Euro).

Resolutions taken by the sole shareholder

Immediately after the incorporation, the sole shareholder, representing the entire subscribed capital of the Company, has herewith adopted the following resolutions:

1. the number of managers is set at 3 (three). The meeting appoints as managers of the Company for an unlimited period of time:

- (i) Mr. Robert KIMMELS, manager, professionally residing at 12, rue Léandre Lacroix, L-1913 Luxembourg;
- (ii) Mr. Arnold SPRUIT, manager, professionally residing at 15 a rue Langheck, L- 5410 Luxembourg; and
- (iii) Mr. Dominic James BARBOUR, Finance Director, professionally residing at 50 Pall Mall London SW1Y 5JH, United Kingdom.

2. the registered office is established at 28, rue Alfred de Musset, L-2175 Luxembourg-Limpertsberg.

Statement

The undersigned notary who understands and speaks English and French, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxy-holder of the appearing party, known to the notary by name, first name, civil status and residence, said proxy-holder has signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le deux décembre;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

Maître Paul BERNA, avocat à la Cour, résidant à Luxembourg, agissant au nom et pour le compte de:

HC Luxembourg IV S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 28, rue Alfred de Musset, L-2175 Limpertsberg, Luxembourg, avec un capital social de 12.500,- euros et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 141309,

en vertu d'une procurations sous seing privé lui délivrée.

Ladite procuration, après avoir été paraphée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Ladite partie comparante, aux termes de la capacité avec laquelle elle agit, a requis le notaire instrumentant d'arrêter les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer comme suit.

Art. 1^{er}. Nom et Durée. Il existe par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "HC Investissements IT S.à r.l." (la Société).

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 2. Objet social. La Société a pour objet d'accomplir toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations et de tout intérêt financier, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que le financement, l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ceux-ci.

La Société pourra utiliser ses fonds pour créer, administrer, développer et céder ses avoirs actuels et futurs et notamment un portefeuille se composant de titres de toute origine, constituer, développer et contrôler toute entreprise ou société, acquérir par investissement, souscription, prise ferme ou option d'achat tous titres et droits de propriété intellectuelle, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, se voir accorder ou accorder des licences sur des droits de propriété intellectuelle et accorder aux sociétés dans lesquelles la Société détient une participation ou un intérêt financier direct ou indirect et à des sociétés de son groupe, ou au profit de celles-ci, toute assistance, y compris, mais non limité à de l'assistance dans la gestion et le développement de ces sociétés et de leur portefeuille, assistance financière, prêts, avances ou garanties.

La Société pourra emprunter, sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de titres, obligations, bons de caisse et tous titres de dettes et/ou de valeurs mobilières sous forme nominative et soumise à des restrictions de transfert. La Société pourra accorder tous crédits, y compris les intérêts de prêts et/ou émissions de valeurs mobilières, à ses filiales ou sociétés affiliées. Elle peut aussi apporter des garanties et octroyer des sûretés en faveur de tiers afin d'assurer ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou tout autre société. La Société pourra en outre mettre en gage, transférer, encombrer ou autrement créer une garantie sur tous ou certains de ses actifs.

La Société peut accomplir toutes opérations industrielles ou commerciales favorisant directement ou indirectement l'accomplissement et le développement de son objet social. La Société doit être considérée comme Société de Participations Financières (SOPARFI).

Art. 3. Siège social. Le siège de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution prise en assemblée générale extraordinaire des associés statuant comme en matière de changement des présents statuts (les Statuts).

L'adresse du siège social peut être transférée endéans les limites de la commune par simple décision du ou des gérants. La Société peut ouvrir des bureaux et des succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

Art. 4. Capital. Le capital social de la Société est fixé à la somme de 12.500,- EUR (douze mille cinq cent euros) représenté par 12.500 (douze mille cinq cent) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de 1,- EUR (un euro) chacune.

Le capital social souscrit pourra à tout moment être modifié moyennant résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modifications des Statuts.

Art. 5. Parts sociales. Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif ainsi que des bénéfices de la Société.

Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

Art. 6. Cession des parts sociales. S'il y a un associé unique, les parts sociales détenues par l'associé unique sont librement cessibles aux tiers.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales ne sont cessibles entre vifs à des tiers, non associés, que suite à l'approbation préalable des associés représentant au moins trois quarts du capital social souscrit. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Art. 7. Rachat de parts sociales. La Société pourra, dans le respect des dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), racheter les parts sociales de son propre capital social.

L'acquisition et la disposition par la Société de parts sociales de son propre capital social ne pourront avoir lieu qu'en vertu d'une résolution et conformément aux conditions qui seront décidées par une assemblée générale des associés statuant comme en matière de modifications des Statuts.

Art. 8. Gérance. La société est gérée par un ou plusieurs gérants. En cas de pluralité de gérants, ils constituent un conseil de gérance. Les gérants n'ont pas besoin d'être des associés. La majorité des membres du conseil de gérance doivent toujours résider au Luxembourg. Les gérants peuvent être nommés, révoqués ou remplacés à tout moment et ad nutum par une décision adoptée par les associés détenant plus de la moitié du capital social.

Art. 9. Réunions du conseil de gérance. Les réunions du conseil de gérance sont convoquées par tout membre du conseil de gérance.

Les gérants sont convoqués séparément à chaque réunion du conseil de gérance. Excepté dans les cas d'urgence, une convocation écrite à toutes les réunions du conseil de gérance sera donnée à tous les gérants, par lettre, télégramme, télécopie ou télex, au moins 24 (vingt-quatre) heures avant l'heure de la dite réunion.

Les gérants peuvent renoncer à la convocation si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir été dûment informés sur l'ordre du jour de la réunion. Aucune convocation spéciale n'est requise pour des réunions tenues à une date et un endroit prévus lors d'une planification de réunions préalablement adoptée par résolution du conseil de gérance. Les réunions seront tenues au lieu, jour et heure spécifiés dans la convocation, sauf que toutes les réunions doivent se tenir à Luxembourg.

Chaque gérant peut participer à une réunion en nommant comme mandataire un autre gérant par lettre, télécopie ou tout autre moyen de télécommunication approprié, sauf qu'un gérant qui n'est pas un résident fiscal du Royaume-Uni ne peut pas nommer comme mandataire un gérant qui est résident fiscal du Royaume-Uni. Un gérant peut représenter plus d'un de ses collègues, à condition toutefois qu'au moins deux gérants participent à la réunion. Les gérants peuvent voter par voie téléphonique, en confirmant ce vote par écrit. Le conseil de gérance ne peut valablement délibérer et statuer uniquement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les résolutions sont prises à la majorité des voix exprimées.

Chaque gérant peut participer aux réunions du conseil par conférence téléphonique ou vidéo conférence, ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que toutes les personnes participant au conseil puissent communiquer mutuellement. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

En cas d'urgence seulement, les résolutions signées par tous les gérants sont valablement adoptées et engagent la Société dans la même manière que les résolutions prises à une réunion de conseil de gérance dûment convoquée et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur un seul document ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent résulter de lettres, télécopies ou télex.

Les décisions du conseil de gérance seront documentées dans un procès-verbal. Aucun procès-verbal du conseil de gérance ne sera préparé au Royaume-Uni.

Art. 10. Représentation - Signatures autorisées. Vis-à-vis des tiers, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

En cas de gérants unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

Le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires hoc.

Le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités du mandataire et son éventuelle rémunération, la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

Art. 11. Responsabilité des gérants. Le ou les gérants (selon le cas) ne contractent en raison de sa/leur position, aucune responsabilité personnelle pour un engagement valablement pris par lui/eux au nom de la Société, aussi longtemps que cet engagement est conforme aux Statuts et aux dispositions applicables de la Loi.

Art. 12. Assemblées générales des associés. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé a le droit d'assister aux assemblées générales des associés quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix proportionnel au nombre de parts qu'il possède. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions portant modification des Statuts ou dissolution et liquidation de la Société ne pourront être prises que par l'accord de la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la Loi.

Les résolutions des associés pourront, au lieu d'être prises lors d'une assemblée générale des associés, être prises par écrit par tous les associés. Dans cette hypothèse, un projet explicite de la ou des résolutions à prendre devra être envoyé à chaque associé, et chaque associé signera la ou les résolutions. Des résolutions passées par écrit et reprises sur un document unique ou sur plusieurs documents séparés auront le même effet que des résolutions prises lors d'une assemblée générale des associés.

Art. 13. Année sociale. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 14. Comptes sociaux. Chaque année, les livres sont clos et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance prépare le bilan et le compte de pertes et profits.

Art. 15. - Distribution des bénéfices - Réserves. Un montant égal à cinq pour cent (5%) des bénéfices nets de la Société est affecté à l'établissement de la réserve légale, jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

Le solde peut être distribué aux associés en proportion de la participation qu'ils détiennent dans la Société. Le gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance a, sous réserve des dispositions légales applicables, le pouvoir de faire payer un ou plusieurs dividendes intérimaires.

Art. 16. Dissolution. La Société peut à tout moment être dissoute par résolution prise en l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de changement des Statuts.

Art. 17. Liquidation. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leur rémunération.

Art. 18. Commissaire aux comptes - Réviseur d'entreprises. Conformément à l'article 200 de la Loi, la Société ne devra faire vérifier ses comptes par un commissaire que si elle a plus de 25 associés. Un réviseur d'entreprises agréé ou un cabinet de révision agréé doivent être nommés si l'exemption prévue par l'article 69 (2) de la loi du 19 décembre 2002 sur le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises et modifiant certaines autres dispositions légales n'est pas applicable.

Art. 19. Référence aux dispositions légales. Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, il en est fait référence aux dispositions de la Loi.

Souscription et Libération

Toutes les parts sociales de la Société ont été souscrites comme suit:

| | |
|---|-----------------------|
| HC Luxembourg IV S.à r.l., susmentionné | 12.500 parts sociales |
| Total: | 12.500 parts sociales |

Toutes les parts sociales de la Société ont été intégralement libérées par apport en espèces, de sorte que la somme de 12.500,- EUR (douze mille cinq cent euros), qui sera affectée au compte de capital social nominal de la Société, se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence aujourd'hui et prend fin le 31 décembre 2010.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement EUR 1.000,- (mille euros).

Résolutions prises par l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique, représentant la totalité du capital souscrit de la Société, a pris les résolutions suivantes:

1. le nombre de gérants est fixé à 3 (trois). Sont nommés par l'assemblée en tant que gérants de la Société pour une période indéterminée:

- (i) Monsieur Robert KIMMELS, gérant, résidant professionnellement au 12, rue Léandre Lacroix, L-1913 Luxembourg;
- (ii) Monsieur Arnold SPRUIT, gérant, résidant professionnellement au 15 a rue Langheck, L- 5410 Luxembourg; et
- (iii) Monsieur Dominic James BARBOUR, directeur financier, résidant professionnellement au 50 Pall Mall London SW1Y 5JH, Royaume-Uni.

2. le siège social de la société est établi au 28, rue Alfred de Musset, L-2175 Luxembourg-Limpertsberg.

Constatation

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais et le français, constate par les présentes qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire de la partie comparant, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. BERNA, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 10 décembre 2010. LAC/2010/55325. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Référence de publication: 2010167863/359.

(100194323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2010.

ECG International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 37, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 51.842.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011000691/10.

(110000655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2011.

EMTG European Metal Trading Group S. à r. l. et Cie. S.e.c.s., Société en Commandite simple.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 52, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 133.125.

Les comptes annuels au 23 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011000695/9.

(110000658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2011.

EMTG European Metal Trading Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 52, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 133.589.

Les comptes annuels au 23 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011000696/9.

(110000659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2011.

Enzian Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 92.779.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011000698/9.

(110000290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2011.

EPS Management Holding AG, Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 55.101.

Le bilan de clôture au 23 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2010.

Signature

LE LIQUIDATEUR

Référence de publication: 2011000700/12.

(100204028) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2011.

Etruscan Places S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 48.000,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 129.555.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ETRUSCAN PLACES S.à r.l.

LOUV S.à r.l.

Signature

Gérant unique

Référence de publication: 2011000703/14.

(110000667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2011.

Eurocharter S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 104, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 36.834.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2010.

Référence de publication: 2011000706/10.

(110000595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2011.

Euro Paket Service GmbH, Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 56.282.

Le bilan de clôture au 23 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2010.

Signature

LE LIQUIDATEUR

Référence de publication: 2011000705/12.

(100204030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2011.

Eurogest Benelux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 56.836.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011000707/10.

(100204005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2011.

Europartenaires S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 30.271.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15 novembre 2010.

Référence de publication: 2011000709/10.

(110000582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2011.

European Aircraft Association Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2156 Luxembourg, 2, Millegässel.

R.C.S. Luxembourg B 94.596.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Triple A Consulting

Référence de publication: 2011000710/10.

(110000348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2011.

Société Internationale de Participation dans l'Acier, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 52.987.

Le bilan au 30.06.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2011.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2011000902/12.

(110000897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 janvier 2011.